

Missions

Agir pour le Cœur des Femmes est un fonds de dotation cofondé en 2020 par Claire Mounier-Vehier, cardiologue, médecin vasculaire, chef de service au CHU de Lille, professeur à l'Université de Lille, et Thierry Drilhon, dirigeant et administrateur d'entreprises, Président de la Franco-British Chamber of Commerce.

A vocation internationale, **Agir pour le Cœur des Femmes** mobilise l'ensemble des acteurs de la santé, les dirigeants d'entreprises et les acteurs de la vie civile sur l'importance de la médecine préventive, tout particulièrement pour les maladies cardio-vasculaires chez les femmes, qui sont en progression. Il agit pour réduire les inégalités persistantes de prise en charge entre les femmes et les hommes dans le domaine des maladies cardio-vasculaires. Son ambition est de **sauver la vie de 10 000 femmes à une échéance de 5 ans** en mobilisant autour de 3 Axes majeurs :

- **Alerter**, sur la prévention des maladies cardiovasculaires, urgence sociétale et médicale, 1^{ere} cause de mortalité des femmes en France et dans le monde
- **Anticiper**, par une prévention active et offensive, car les maladies cardiovasculaires peuvent être évitées dans 8 cas sur 10
- **Agir**, au travers de parcours de santé associant l'ensemble des professionnels de santé et les patients dans un écosystème de bienveillance et de vigilance.

Le fonds de dotation **Agir pour le Cœur des Femmes** mène ses actions sans subvention de l'Etat. Ses moyens financiers proviennent exclusivement de la générosité du public et ses dirigeants sont tous des bénévoles. Il est habilité à recevoir des dons, legs, donations et assurances-vie. Les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % des revenus imposables.

www.agirpourlecoeurdesfemmes.com



Women's Cardiovascular
Healthcare Foundation

